

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 26 (1892)
Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Per. 85 686

Le Rambeau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} Avril 1892.

Ce journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^{le} Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3 pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

LES LARVES DE FOURMIS

(SUITE ET FIN)

Sur le cendrier c'était bien une autre scène encore : toute cette masse si =
vante se mouvait dans un désordre, dans un pêle-mêle indescriptible ; les fourmis
que l'on voyait comme autant de points noirs sur le tissu blanc, allaient, venaient,
cherchant dans la fuite un moyen de salut. La plupart d'entre elles s'étaient chargées d'un
fardeau blanc presque aussi gros qu'elles-mêmes. C'étaient leurs larves qu'elles espéraient aus =
si sauver d'un grand danger. Mais, fatalité du sort, le drap s'était enroulé, les enfermant
comme dans une vaste poche où elles demeurèrent prisonnières.

Transporter le contenant avec son contenu jusque sur l'aire qu'ils avaient préparée
fut pour les enfants l'affaire d'un instant.

Alors la liberté fut rendue au malheureux petit peuple. Mais quelle liberté ! Leur nou =
veau royaume n'avait que quelques pieds d'étendue, car le fossé plein d'eau était là, rem =
part infranchissable que les pauvres insectes rencontraient de toutes parts et qui les rete =
nait captifs.

Il n'y avait pas même un brin de paille, faisant office de pont, ne s'offrait à eux.

Et leurs larves que le soleil ardent brûle, où les cacher ? Il y a-t-il pas une branche, une
pierre, quelque chose enfin pour les protéger en attendant qu'ils aient reconstruit leur de =
meure ? Rien !

Non, je me trompe ; ils ont aperçu le cône de branches protectrices ; ils y courent et, pleins
de confiance, vont déposer là, dans le mouchoir, l'objet de leurs soins incessants. Les malheu =
reuses petites bêtes ne se doutent pas qu'elles favorisent ainsi les projets de leurs persécuteurs
et courent chercher une nouvelle larve pour venir l'y déposer. C'est précisément ce que déci =
rent les deux garçons qui, tout en se débarrassant de celles qui se sont aventurées dans
leurs habits, suivent d'un oeil attentif le travail des fourmis.

Il est inutile de dire avec quel intérêt je suivais ce petit drame. Il m'absorbait tant que
je ne prenais pas garde aux fourmis qui grimpaient le long de mes jambes et de mon corps,
quoique je fusse innocent du désastre qui les frappait. Au bout de vingt minutes environ,
l'opération était finie, toutes ou presque toutes les larves avaient disparu sous le petit amas

de branches. Alors, sans autre forme de procès, les deux gamins balayèrent de l'enceinte tout ce qui s'y trouvait : fourmis, brins de bois et aiguilles de sapin. Puis, après avoir remis en bon état le fossé qui s'était comblé durant cette dernière opération, ils allèrent chercher une nouvelle fourmilière qui vint prendre la place de la première. Le même travail se répéta. Quand il fut terminé, les petits chasseurs, dispersant les branches qui recouvraient le trou, s'emparèrent du mouchoir qui était à demi rempli de larves propres et séparées de tout corps étranger. Il y en avait environ un demi-kilogramme que j'achetai pour deux francs, pensant que ma linotte ne serait pas fâchée d'en goûter.

Les deux enfants me recommandèrent avec instance de sécher ces larves au soleil si je tenais à les conserver, et, tandis que, tout heureux de la bonne aubaine, ils se mettaient en quête d'une troisième fourmilière, je repris ma promenade en me demandant si la destruction de tant de ces petits insectes était un bien ou un mal, ce à quoi mon esprit ne pouvait rien répondre. Je n'y songeai plus en me promettant bien, toutefois, de revenir sur ce sujet et de l'approfondir.

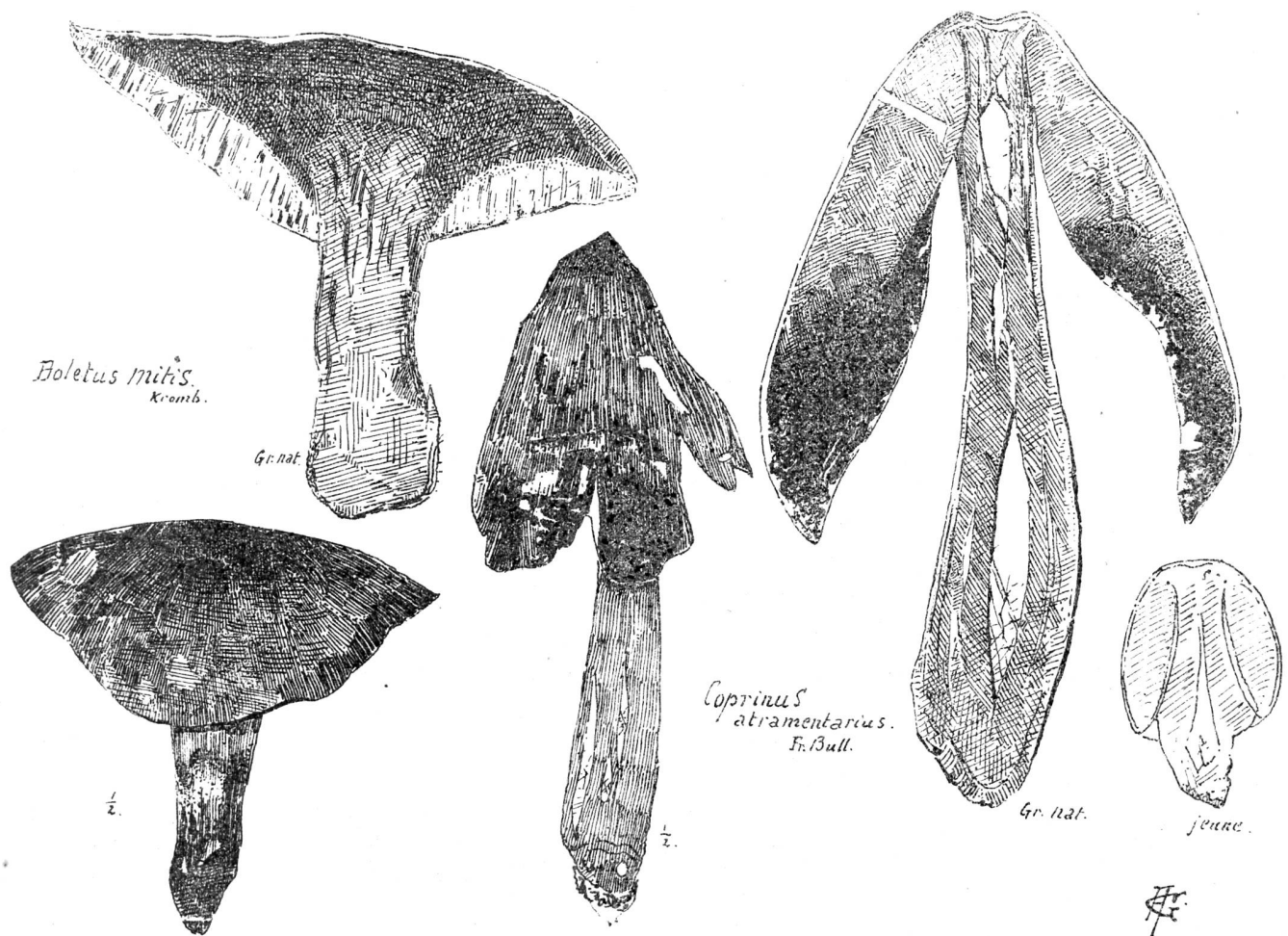
Louis Grisoni.

LA MÉTHODE DE HERPELL

POUR LA CRÉATION D'UN HERBIER DES CHAMPIGNONS HYMÉNOMYCÈTES

Le moyen de dessécher les champignons du groupe des Basidiomycètes, de manière à en faire des échantillons propres à l'étude et à la comparaison des espèces, a de tout temps exercé la sagacité des savants. Leur consistance charnue les rend en effet impropres à la dessiccation ordinaire employée avec succès pour les Phanérogames; l'enlèvement plus ou moins rapide de l'eau qui constitue la plus grande partie du volume de ces champignons les ratatine au point de les rendre méconnaissables, et a surtout le désavantage de leur enlever leurs vives couleurs qui, comme on le sait, servent souvent à établir la distinction spécifique. D'un autre côté, les différents procédés proposés pour remplacer les champignons — tels que moules en papier mâché, dessins, aquarelles, ne sont guère satisfaisants non plus, car rien ne saurait remplacer l'exemplaire vivant, et, de plus, ces procédés ne sont pas toujours à la portée de tout le monde, — les moules en papier mâché ou en cire coûtent très cher et la grande place qu'ils occupent ne permet pas d'en propager l'usage pour les particuliers; quant aux dessins et aquarelles, ils peuvent certainement être d'une grande utilité pour l'étude, mais tout le monde n'a pas le talent de dessinateur. Le problème se réduisait donc à trouver un moyen de dessécher les champignons ou leurs organes essentiels, de manière à pouvoir en faire un herbier aussi peu encombrant que celui des Phanérogames. Les difficultés de toutes sortes que comporte ce problème, et que comprendront aisément tous ceux qui s'occupent de Cryptogames, paraissent avoir été résolues d'une manière très satisfaisante par M. G. Herpell. Sa méthode est très simple et ne demande qu'un peu d'habitude, qui peut s'acquérir très vite; on obtient alors des échantillons vraiment remarquables, tout à fait inaltérables et présentant, à première vue, les points essentiels de l'organisation, de sorte que la classification d'un exemplaire desséché ne présente plus de difficulté.

Dans sa brochure : *Das Präpariren und Einlegen der Hutpilze für das Herbarium*, publiée



en 1888, M. Herpell décrit tout au long et minutieusement sa méthode. Je n'entrerai donc pas ici dans de trop grands détails, me bornant à décrire le procédé que j'emploie et à l'aide duquel ont été obtenus les échantillons ci-dessus, dont l'élégance laisse un peu à désirer cependant, sur cette circonstance que les espèces, recueillies assez tard dans la saison, n'étaient plus de la première fraîcheur.

Se prépare tout d'abord une dissolution de gélatine, 30 grammes dans 150 grammes d'eau, et j'enduis avec cette dissolution, à l'aide d'un pinceau, des quarts de feuilles de fort papier d'écolier. L'enduit se fait d'un seul côté, aussi épais que possible, et uniforme. La quantité de dissolution indiquée plus haut me suffit généralement pour une vingtaine de feuilles. Herpell indique même une moyenne de 34 feuilles. Les feuilles sont mises de côté pour être séchées et peuvent être ensuite employées en tout temps. (A suivre.)

A LA RÉDACTION DU RAMEAU DE SAPIN

Me serait-il permis de signaler et de recommander aux abonnés de votre si intéressante petite Feuille un manuel qui vient de paraître à Zurich sur l'élevage des chenilles et des papillons. Cet excellent ouvrage est écrit en allemand et il n'a pas encore trouvé de traducteur; mais de nos jours la langue allemande est si généralement connue dans la Suisse

romande que je ne pense pas que ce soit là un obstacle insurmontable pour personne. Ce qui serait plus grave, c'est le prix assez élevé de ce manuel (fr. 5.-). Mais si ce livre coûte un peu cher, on en a du moins pour son argent. Il renferme un trésor inépuisable de bons conseils et de précieuses directions pour le jeune collectionneur, et non seulement les jeunes amateurs de l'entomologie, mais les vieux praticiens eux-mêmes y trouveront des indications utiles et nouvelles pour eux, sans parler des nombreux chapitres que les vrais savants seuls apprécieront à leur juste valeur. Tout est examiné, discuté, expliqué dans ce livre : la manière de chasser les chenilles et les papillons, la manière de soigner et de nourrir les premières, de les hiverner, les soins à donner aux cocons et aux chrysalides, les différentes maladies qui menacent les unes ou les autres et la manière de les prévenir, tout est exposé et développé avec le soin le plus minutieux. On sent à chaque ligne l'homme du métier, qui a fait par lui-même l'essai de tout et qui ne recommande aux autres que ce qu'il a expérimenté et trouvé bon lui-même. Je ne crois pas que dans aucun autre ouvrage on rencontre les conseils et détails pratiques qui se trouvent dans ce livre qui vient de paraître.

J'oubliais de dire que l'auteur est M. le Dr. M. Standfuss, conservateur du Musée entomologique de Zurich. Quant au titre exact du livre, c'est en allemand : "*Handbuch für Sammler der europäischen Grossschmetterlinge*." Cet ouvrage ne se trouve pas en librairie, paraît-il, et doit être demandé directement à l'auteur.

Si quelque amateur de l'entomologie se sentait poussé à entreprendre la traduction en français de cet excellent manuel, je crois savoir que l'auteur verrait la chose avec plaisir.
R.

VARIÉTÉS

Du 11 Juin 1672.

Sur les plaintes des degats extraordinaires que font les loups, on a resolu de faire une Chasse Generale dans cet Estat, à l'effet dequoy on a fait un mandement à tous les Officiers de S. A. S. comme il est porté sur le Registre des Mandemens.

Du 29 février 1676.

Le S^r De la Cour Receveur des parties casuelles delivrera trois livres faibles à Abraham Besancenet de Porveresse à lui accordées pour avoir tue un loup.

Du 16 janvier 1677.

Il est ordonné au S^r de la Cour Receveur des parties Casuelles de delivrer 3 ^{fl} faibles à David Cuendet de S^{te} Croix à luy accordé sans consequence pour avoir tué un loup.

Du 13 août 1678.

On a jugé à propos de faire un mandement pour sonder ce que chaque Communauté voudra bailler pour chaque loup que l'on tuera dans c'est Estat afin dencourager les chasseurs quant ils seront asseurés de la somme qu'ils auront en tuant ces loups qui font beaucoup de Degats presque par tous les endroits de c'est Estat.

(Extrait des Manuels du Conseil d'Etat relatif aux Carnassiers.)